

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES¹ au sujet de LA FORMATION DU DÉBUTANT EN PHYSIOTHÉRAPIE

En juin 2001, les enseignants canadiens en physiothérapie, les organismes de réglementation, les responsables de l'agrément des programmes d'enseignement et l'association professionnelle ont émis un communiqué concernant la formation du physiothérapeute débutant qui se résume comme suit:

Pour exercer la physiothérapie, l'attestation de compétence préférée pour les physiothérapeutes canadiens débutants est la maîtrise professionnelle.

D'ici 2010 au plus tard, les universités canadiennes offriront seulement des programmes d'enseignement du niveau de la "maîtrise professionnelle" aux physiothérapeutes débutants .

Il est prévu qu'en 2010, la maîtrise professionnelle sera le diplôme de débutant pour les nouveaux physiothérapeutes formés au Canada. La décision de passer à la maîtrise professionnelle est importante pour la physiothérapie au Canada et découle de plusieurs années de consultation et d'études.

1. Pourquoi les exigences du physiothérapeute débutant changent-elles ?

Les changements dans le milieu des soins de la santé et les progrès scientifiques en physiothérapie ont mis en lumière la nécessité d'une conception différente des programmes de physiothérapie.

Ce sont les programmes d'enseignement qui ont pris la décision d'opter pour la "maîtrise professionnelle" afin de mieux arrimer la formation aux connaissances, aux habiletés et aux aptitudes requises des physiothérapeutes pour offrir des services de physiothérapie aux canadiens.

Plus précisément, les raisons incluent:

- Les compétences requises pour répondre efficacement aux besoins en physiothérapie des canadiens ont augmenté en nombre et en complexité au cours des derniers dix ans.
- La vaste croissance de l'information dans les sciences, les sciences sociales et dans les autres domaines de recherche reliés à la formation et à la pratique des physiothérapeutes.
- Les physiothérapeutes sont maintenant des praticiens des soins de santé autonomes et réglementés partout au Canada.

¹ Adapté du site Web de l'École des sciences de la réadaptation de l'Université de la Colombie-Britannique <http://www.rehab.ubc.ca/> and On the Move, la lettre de nouvelles du département de physiothérapie de l'Université d'Alberta, Edmonton AB Vol.1, numéro 4, mai 2001.

- Progressivement, l'environnement des soins de santé est devenu de moins en moins institutionnalisé avec le passage des soins hospitaliers d'une gestion par services à une gestion par programme et l'augmentation de la prestation de services communautaires et en régions rurales.
- Beaucoup plus de physiothérapeutes travaillent de façon autonome dans des milieux éloignés, ruraux et urbains, et administrent des soins à des clients présentant des affections plus aiguës et plus complexes. En plus des compétences cliniques, les cliniciens débutants doivent posséder : des stratégies efficaces pour pratiquer de façon autonome, des habiletés en développement et gestion de programme, des capacités à prendre des décisions basées sur des données probantes et à évaluer des résultats sur une base individuelle et de programme. D'autres facteurs ont influencé la décision de changer:
- Plusieurs étudiants des programmes de physiothérapie possèdent déjà au moins un diplôme avant d'être admis en physiothérapie.
- La recherche de l'équité des attestations de compétence par rapport aux autres professionnels de la santé (e.g. ergothérapeutes, orthophonistes et audiologistes) et aux pairs internationaux (e.g. physiothérapeutes en Australie, États-Unis).
- Un plus grand nombre de programmes exigent un baccalauréat préalablement à l'admission au programme professionnel de baccalauréat.

Après que certains programmes de physiothérapie eurent changé leur diplôme pour la maîtrise professionnelle, on a observé une diminution du nombre de candidats dans les autres programmes qui n'avaient pas changé leur diplôme.

2. Qui a décidé de changer le diplôme de formation pour celui de la maîtrise professionnelle ?

Les enseignants en physiothérapie au Canada ont étudié cette situation au cours des derniers cinq ans. Le curriculum d'enseignement en physiothérapie a continué d'évoluer et de progresser pour répondre aux changements dans le milieu de la santé.

Au printemps 2001, trois des treize programmes universitaires de physiothérapie au Canada ont élaboré des projets de "maîtrise professionnelle". Des décisions semblables étaient considérées dans plusieurs autres universités du Canada.

3. Qui a choisi 2010 comme date cible pour tous les programmes de formation en physiothérapie ?

Plusieurs parties concernées en physiothérapie – les enseignants, l'association professionnelle, les organismes d'agrément des programmes de physiothérapie et les organismes de réglementation – ont décidé de la date cible 2010. D'un commun accord, les parties ont convenu d'un diplôme de formation unique commun, *le diplôme de maîtrise professionnelle*, comme attestation de compétence appropriée pour les physiothérapeutes formés au Canada.

Alors que les programmes d'enseignement ont mené le débat et pris leur propre décision individuellement, il est vite devenu évident que toutes les parties concernées par le développement et la réglementation de la profession de physiothérapeute ont

eu besoin de considérer cette importante question. Un document de discussion a été écrit et tous les programmes universitaires, les organismes de réglementation de la physiothérapie, l'association professionnelle et les organismes d'agrément des programmes universitaires d'enseignement en sont venus à un consensus. Toutes les parties concernées se sont entendues pour que tous les programmes universitaires en physiothérapie travaillent à offrir un diplôme de "maîtrise professionnelle" en physiothérapie en 2010.

4. Comment une maîtrise professionnelle diffère-t-elle de la maîtrise présentement offerte dans les différentes écoles de réadaptation ?

La maîtrise professionnelle prépare l'étudiant à la pratique clinique comme physiothérapeute.

Les autres maîtrises sont orientées sur la recherche où l'étudiant fait des travaux scientifiques dans un domaine d'intérêt spécifique.

5. Est-ce que les diplômés de ces nouveaux programmes seront tous des chercheurs et des gestionnaires ?

Les nouveaux programmes professionnels de maîtrise formeront des étudiants éligibles à l'obtention d'un permis d'exercice en physiothérapeute. Les diplômés auront accès aux mêmes postes présentement occupés par les nouveaux diplômés des programmes actuels de baccalauréat.

6. Est-ce qu'un physiothérapeute détenant un diplôme de maîtrise professionnelle sera payé davantage qu'un physiothérapeute détenant un baccalauréat ?

Il n'y a pas de raison de suggérer qu'un physiothérapeute qui a le même permis d'exercice doit être payé différemment selon l'attestation de compétence acquise pour obtenir ce permis. Généralement, les responsabilités et l'expérience de travail déterminent la rémunération. Les physiothérapeutes détenant une maîtrise professionnelle ou un baccalauréat auront les mêmes responsabilités au travail.

7. Si un programme de maîtrise professionnelle est plus court qu'un programme de baccalauréat, comment tout le contenu nécessaire sera-t-il couvert ?

Les lignes directrices du curriculum² et les documents de compétence³ reconnus au niveau national, de même que les normes d'agrément,⁴ continueront à guider les programmes de maîtrise professionnelle. Le développement de solides et vastes

² Le conseil des directeurs des programmes universitaires en physiothérapie et l'Association canadienne de physiothérapie, Programme d'études de base pour l'enseignement de la physiothérapie au Canada; lignes directrices pour le corps enseignant, Toronto ON, 1995.

³ L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie, l'Association canadienne de physiothérapie, le Conseil des directeurs des programmes universitaires en physiothérapie, Profil de compétence du physiothérapeute débutant en physiothérapie au *Canada*, Toronto, ON, 1998.

⁴ Le conseil canadien d'agrément des programmes universitaires de physiothérapie, *Normes d'agrément pour les programmes universitaires canadiens de physiothérapie*, London, ON, 2002.

habiletés cliniques continuera à être un aspect important de la formation en physiothérapie.

L'admission à un programme de maîtrise professionnelle exigera un baccalauréat d'un programme de science relié à la santé. Les cours généraux comme la physiologie, l'anatomie ou la psychologie, feront maintenant partie de la formation préalable (i.e. baccalauréat). Le contenu général du programme étant acquis au baccalauréat préalable permettra au programme de maîtrise professionnelle de mettre l'accent sur le développement des connaissances, des habiletés et de aptitudes spécifiques à la physiothérapie.

8. Est-ce que les normes d'agrément pour les programmes de maîtrise professionnelle seront différentes de celles du programme de baccalauréat?

Les normes d'agrément des programmes universitaires de physiothérapie s'appliquent aux programmes qui forment des physiothérapeutes débutants peu importe le diplôme accordé.

Le Conseil canadien pour l'agrément des programmes universitaires de physiothérapie (CCAPUP) surveille attentivement et sur une base régulière les changements dans la formation des physiothérapeutes débutants pour voir à ce que les normes d'agrément soient appropriées pour évaluer les programmes de formation en physiothérapie.

9. Y aura-t-il moins de physiothérapeutes diplômés ?

Il est prévu que le même nombre d'étudiants en physiothérapie obtiendront leur diplôme au Canada. Ce qui est inconnu, c'est le nombre additionnel d'étudiants nécessaires en physiothérapie pour répondre aux besoins futurs de soins de physiothérapie des canadiens.

10. Est-ce que le fait de passer à la maîtrise professionnelle affectera le nombre de candidats ?

Il n'est pas prévu que le fait de passer à la maîtrise professionnelle affectera le nombre total de candidats. Actuellement, les programmes universitaires en physiothérapie reçoivent beaucoup plus de candidats qu'ils ne peuvent en accepter. La majorité des étudiants actuels en physiothérapie ont un baccalauréat. Quelques-uns détiennent aussi une maîtrise avant leur admission au programme de physiothérapie. Plusieurs autres ont complété deux ou trois ans d'études post-secondaires avant d'être admis en physiothérapie.

11. Est-ce que les physiothérapeutes qui pratiquent au Canada devront obtenir une maîtrise pour travailler ?

Non, puisque les physiothérapeutes ont déjà obtenu leur attestation de compétence pour l'obtention de leur permis d'exercice.

Le diplôme minimal exigé des physiothérapeutes continuera d'être un diplôme équivalent au baccalauréat en physiothérapie.

12. Quel est l'impact sur les physiothérapeutes formés internationalement qui veulent travailler au Canada?

Le diplôme minimal exigé des physiothérapeutes – *formés au Canada ou à l'extérieur du Canada* – continuera d'être un diplôme équivalent à celui du physiothérapeute débutant.

13. Comment les physiothérapeutes déjà en pratique peuvent-ils obtenir une maîtrise s'ils le veulent ?

Le choix d'obtenir un diplôme de maîtrise en recherche continuera d'être disponible si ce diplôme est plus approprié au plan de carrière du physiothérapeute.

Si un physiothérapeute en exercice souhaite obtenir une maîtrise professionnelle, quelques universités se proposent de développer et d'offrir des programmes de transition pour rendre cela possible. Pour obtenir une maîtrise, il n'y aura pas d'exigences pour les physiothérapeutes ayant déjà leur permis d'exercice parce qu'ils ont déjà obtenu leur attestation de compétence pour l'admission à la profession.

14. A qui puis-je m'adresser si je veux plus de renseignements à ce sujet ?

Pour plus de renseignements concernant le Groupe consultatif national en physiothérapie ou la formation du physiothérapeute débutant, voir les informations à l'Annexe 2.

Annexe 1

Vision pour la formation des physiothérapeutes débutants au Canada

La physiothérapie est un élément essentiel et fondamental des services de santé pour les canadiens.

L'ensemble des services de santé et les besoins des canadiens continuent à se compliquer. La physiothérapie répond à ce changement, de même qu'à d'autres facteurs de changement tels les nouvelles connaissances, les progrès de la technologie, et la diversité des milieux de pratique. Comme l'exercice de la physiothérapie évolue, les connaissances requises, les habiletés et les comportements des physiothérapeutes augmentent en complexité. En conséquence, il est important que la formation des physiothérapeutes débutants au Canada évolue aussi pour que les diplômés en physiothérapie soient capables de relever les défis de l'avenir.

Les programmes universitaires, les organismes de réglementation, les organismes d'agrément des programmes universitaires et l'association professionnelle ont chacun des rôles reliés mais distincts dans la formation des physiothérapeutes. Des représentants de ces groupes se sont rencontrés en juin 2001 pour discuter de la vision préférée de la formation des physiothérapeutes débutants au Canada. Ce qui suit résume le consensus obtenu:

Pour exercer la physiothérapie, l'attestation de compétence préférée pour les physiothérapeutes canadiens débutants est la maîtrise professionnelle⁵.

D'ici 2010 au plus tard, les universités canadiennes offriront seulement des programmes d'enseignement au niveau de la "maîtrise professionnelle" aux physiothérapeutes débutants.

Actuellement, les universités canadiennes offrent des programmes de physiothérapie de niveau débutant soit dans le cadre du baccalauréat ou de la maîtrise. A l'avenir, cependant, le diplôme préféré sera la maîtrise professionnelle. La transition se fera dans tous les programmes universitaires de physiothérapie canadiens, au fur et à mesure qu'ils pourront élaborer et mettre en œuvre des programmes de maîtrise professionnelle de qualité.

Les programmes universitaires, les organismes de réglementation, les organismes d'agrément des programmes universitaires et l'association professionnelle travailleront en collaboration pour atteindre cette vision.

La prochaine étape pour réaliser cette vision sera de consulter davantage le monde de la physiothérapie, tout en continuant d'offrir des services de physiothérapie de qualité aux canadiens.

⁵ Le diplôme de maîtrise professionnelle est un diplôme de maîtrise qui est décerné après avoir complété un programme de formation qui permet au diplômé de pratiquer comme physiothérapeute débutant.

Annexe 2

Comité consultatif national en physiothérapie

NPAG-CCNP Cathryn Beggs, Présidente, NPAG, c/o ACCPAP

Le Conseil canadien pour l'agrément des programmes universitaires de physiothérapie
(CCAPUP)
Suite 26, 509 Commissioners Rd W., London, ON N6J 1Y5, Tél.: 519-641-6883, Téléc.:
519-472-3119

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie
(The Alliance)
1243 Islington Ave, Suite 501, Toronto, ON, M8X 1V9, Tél.: 416-234-8800, Téléc.: 416-
234-8820

L'Association canadienne de physiothérapie
(ACP)
2345 Yonge St., Suite 410, Toronto, ON, M4P 2E5, Tél.: 416-932-1888, Téléc.: 416-932-
9708

Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie
(CCPUP)
c/o Université de Montréal, École de réadaptation C. P. 6128, succursale Centre-
ville, Montréal, QC H3C 3J7, Tél.: 514-343-5934, Téléc.: 514-343-2105